



**Communiqué de presse de la première rencontre trimestrielle
au titre de l'année 2023 entre le Directeur National de la BCEAO
pour le Sénégal et les Directeurs Généraux des établissements de crédit**
(Dakar, le mercredi 08 février 2023)

Le 08 février 2023

La première rencontre trimestrielle au titre de l'année 2023, entre le Directeur National de la BCEAO pour le Sénégal, Monsieur Ahmadou Al Aminou LO, et les Directeurs Généraux des établissements de crédit, s'est tenue le mercredi 08 février 2023, à l'Agence Principale de la BCEAO à Dakar. La réunion a enregistré la participation de Monsieur Mamadou Bocar SY, Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Sénégal (APBEFS) et des Directeurs Généraux des banques et établissements financiers.

Les échanges ont principalement porté sur l'évolution de la situation du système bancaire, dans un contexte toujours marqué par les pressions inflationnistes et la poursuite de la guerre russo-ukrainienne. Dans ce contexte, le cadrage macro-économique 2023-2024 du Sénégal et de l'Union, élaboré par la BCEAO, a été présenté aux dirigeants des établissements de crédit. Au Sénégal, ce cadrage fait ressortir l'impact positif du démarrage de la production d'hydrocarbures sur la croissance économique et le compte des transactions courantes avec l'extérieur. Il met également en exergue les efforts de consolidation budgétaire attendus afin de ramener, à l'horizon 2024, le déficit budgétaire à sa cible de 3% fixée par le Pacte de convergence de l'Union.

La situation du système bancaire à fin décembre 2022 a été jugée globalement satisfaisante. En effet, les crédits ont progressé de 19,8%, en glissement annuel, pour ressortir à 6.808,5 milliards à fin décembre 2022. Cette évolution est essentiellement tirée par la hausse des crédits à court terme (+ 690,9 milliards ; +32,2%), des crédits à moyen terme (+339,2 milliards ; +11,2%) et dans une moindre mesure par celle des crédits à long terme (+ 93,3 milliards ; +18,6%).

Les activités de portefeuille sur titres notamment publics ont également sensiblement progressé (+746,0 milliards ; +31,5%). Ainsi, le portefeuille de titres des banques sénégalaises s'est établi à 3.115 milliards en fin décembre 2022 contre 2.369 milliards un an plus tôt.

La qualité du portefeuille s'est améliorée. Ainsi, le taux brut de dégradation du portefeuille s'est inscrit en baisse, passant de 11,5% (709,3 milliards) en décembre 2021 à 9,3% (677,7 milliards) en décembre 2022. De même, le taux net a enregistré un recul, s'établissant à 2,7% en décembre 2022 contre 4,0% en décembre 2021. Sur le plan prudentiel, le système bancaire affiche un niveau global de conformité aux principaux ratios, notamment ceux relatifs à l'adéquation des fonds propres. Le ratio moyen de couverture des risques est ressorti à 12,9% à fin décembre 2022 comparativement à la norme minimale de 11,5% correspondant au seuil fixé pour l'application intégrale des règles de Bâle 2 et de Bâle 3 dans l'UMOA.

A l'issue des échanges, l'attention des Directeurs Généraux a été appelée sur une bonne compréhension et appropriation de la dynamique de l'environnement économique, financier et monétaire dans leurs activités au cours de l'année 2023.

Les responsables des établissements de crédit se sont félicités des initiatives prises par le Tribunal du Commerce de Dakar portant sur l'élaboration d'un mode opératoire pour le règlement des dossiers de contentieux bancaires. Cette mesure devrait permettre de réduire les coûts et les délais de traitement de ces dossiers devant le Tribunal du Commerce. Ils ont réitéré le souhait que les dossiers anciens pendants devant les tribunaux d'instance puissent faire l'objet d'un transfert auprès du Tribunal du Commerce.

Les Directeurs Généraux des banques et établissements financiers ont par ailleurs porté à la connaissance de la BCEAO la situation de dossiers faisant actuellement l'objet d'échanges avec certains organismes publics à caractère financier.

La réunion a été également l'occasion pour le Directeur National de sensibiliser les établissements de crédit sur leur meilleure implication dans la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la concertation nationale organisée par le Ministre du Commerce, des PME et de la Consommation, en marge des activités au titre du Mois du Consommer Local. Ces recommandations sont issues d'une démarche inclusive ayant impliqué l'ensemble des parties prenantes publiques et privées de l'écosystème dédié à la promotion du financement des PME/PMI, avec l'appui de la coopération allemande à travers la GIZ, dans le cadre du dispositif mis en place par la BCEAO.

Enfin, l'APBEFS a présenté l'état de mise en œuvre du plan d'actions visant à améliorer la conformité de ses membres aux exigences légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La BCEAO a exhorté les établissements de crédit à maintenir cette dynamique.

Fait à Dakar, le 08 février 2023

La Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal